

infomairie



Retrouvez vos infos
Mairie.errouville.fr

Conseil municipal du 29 novembre 2021...

► Convention...

Contractualisation entre la CAF et la Communauté de communes Cœur du Pays-Haut, convention globale (CTG) de Services aux Familles.

► Loyers municipaux...

Au deuxième trimestre 2021, l'indice de référence des loyers s'établit à 131,12. Sur un an il augmente de 0,42% après une hausse de 0,09% au trimestre précédent.

► Enquête...



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

C'est souvent en situation de crise que l'on se sent le moins bien armé.

• C'est un panneau d'information dans sa poche et efficace qui permet en d'avoir à portée de mains, partout tout le temps les informations.

• Que permet de faire votre application ?

Chaque nouvelle publication de la Mairie est notifiée sur le téléphone pour prévenir les habitants. Ils consultent alors deux types de panneau : les messages ou les alertes. Les messages relaient les informations du quotidien : vie pratique, travaux diversifiés, spectacles, sport. Parfois inattendu également ! Des trousseaux de clés ou des doudous perdus...

Les alertes concernent des événements exceptionnels, avec un caractère d'urgence et/ou de risques, tels que les alertes météo, etc...

• Pour les personnes intéressées d'obtenir les informations rapidement et surtout toutes les informations que nous ne pouvons mettre dans les infomairie.

• Pour les autres elles continueront à recevoir l'infomairie.

Veuillez communiquer votre choix en Mairie n° téléphone 03 82 89 21 00.

► Solidaribus...



Les prochains passages du « SOLIDARIBUS » à Errouville : seront le 6 12 2021 et le 23 12 2021 de 13h30 à 16h30 devant la mairie 13, rue du Château.

► Vacances pour familles monoparentales sur la côte vendéenne...

A Saint-Gilles- Croix-de-Vie, vacances le Vent du large, vous attend...

Copie à fournir impérativement :

- Les bons vacaf et l'attestation de la CAF faisant paraître le quotient familial... Inférieur à 600€
- Avis de non-imposition
- Une lettre de demande d'aide complémentaire adressée à l'assistante sociale sur feuille libre

Ex : « Madame, je souhaite partir en vacances avec mon ou mes enfants, le Secours populaire pourrait m'aider à financer une parte de l'hébergement, pouvez-vous m'aider à financer le transport. Je vous remercie. » Signature

- Attestation CMU ou AME
- Un RIB pour prélèvement automatique de 10€ par mois pendant 5 mois.

Contact : mail : chaneyvalerie08@gmail.com

Tel : 07 71 14 58 88 SOLIDARIBUS

Inscriptions jusqu'au 12 12 2021.

Séjours du 05/07 au 28/08/2021